



FEJ

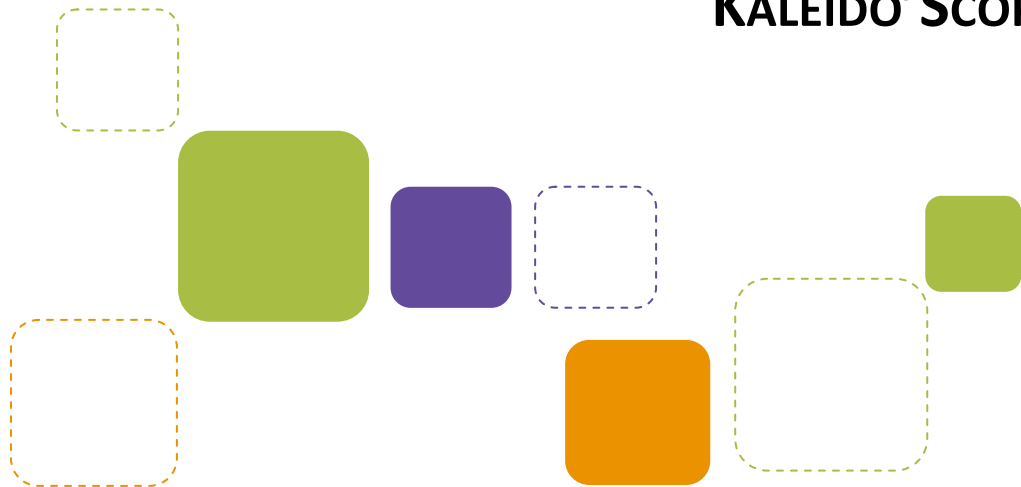
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Parcours interculturel pour l'engagement solidaire

RAPPORT D'ÉVALUATION

KALEIDO'SCOP



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°4 axe 2 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



Parcours interculturel pour l'engagement solidaire

Structure porteuse du projet

DRDJSCS/CREPS Pays de Loire

François LACO (directeur adjoint)

Structure porteuse de l'évaluation

Kaleido'Scop

- Nathalie Brenac, évaluatrice quantitatif
- Sylvie Floris, évaluatrice qualitatif
- Clément Dupuis, coordinateur des évaluations

Durée d'expérimentation :

1^{er} octobre 2009 – 31 décembre 2011

Date de remise du rapport d'évaluation :



RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

Le projet intitulé « parcours interculturel pour l'engagement solidaire » propose la construction de « parcours renforcés » et un accompagnement adapté destinés à favoriser les compétences sociales et relationnelles nécessaires à la mobilité des jeunes en difficulté d'insertion.

Le projet s'articule autour de deux niveaux d'expérimentation.

- La plateforme expérimentale.

Elle rassemble les 2 institutions qui assurent le portage du projet (DRJSCS et C.G)) et des associations partenaires des Pays de la Loire (CEMEA, FRANCAS, Guinée 44, Etc.) Cette plateforme produit des outils pédagogiques et assure le pilotage des plateformes territoriales. Son existence est antérieure à l'appel à projet et celle-ci a dû innover en travaillant avec un nouveau public et en mettant en place des mobilités, deux exigences imposées par le F.E.J

- Les plateformes territoriales

Elles constituent les espaces de mise en pratique de l'expérimentation avec les jeunes et sont au nombre de 4 : Deux territoires urbains : Saint Nazaire et le quartier de Malakoff à Nantes et deux territoires ruraux Machecoul au sud du département et Nozay au nord. Ces plateformes sont en charge de bâtir leur réseau partenarial et de mettre les jeunes dans un dispositif public sécurisé (service civique etc.). Pendant l'expérimentation, c'est dans le cadre de parcours renforcés que sont préparées et mises en place les mobilités.

Ce projet a permis à 27 jeunes de partir (soit un chiffre bien inférieur aux 60 annoncés dans l'appel à projet) avec un déséquilibre de genre très net constaté **soit 8 filles et 19 garçons** **Tous ont exprimé une grande satisfaction de vivre une expérience de mobilité.**

Ces jeunes, dont la majorité étaient de jeunes ruraux, de niveau 5 ou 6, étaient motivés par le cadre sécurisé des dispositifs publics mais aussi par la perspective de vivre une mobilité qui leur permettait de connaître une parenthèse dans leur quotidien.

En matière de gouvernance, si le pilotage bicéphale du projet (DRDJS+CG) a été apprécié, la lourde charge administrative et la coordination, portées par une seule personne ont fortement opacifié la volonté de mise en réseau des acteurs. Il en a résulté des liens très distendus entre les membres de la plateforme expérimentale et les acteurs chargés de mettre en place les mobilités sur les territoires. Ceux-ci ont su fédérer et rendre pérennes des compétences variées nécessaires à l'accompagnement des jeunes en difficulté.



A le cadre de l'expérimentation

1. Les objectifs du projet

Le projet «parcours interculturel pour l'engagement solidaire » était la poursuite du travail engagé par la plateforme qui, sous l'autorité de la DRJSCS rassemblait tous les acteurs du territoire (associations d'éducation populaire, CIDJ, association Guinée 44, la MCM etc..) qui travaillaient sur l'interculturel.

En répondant à l'appel à projet, les membres de la plateforme ont du intégrer deux nouvelles exigences :

- les bénéficiaires de l'expérimentation devaient être des « jeunes en difficulté»
- il leur fallait mettre en place des mobilités, via des acteurs sur les territoires, pour ce nouveau public

Dans le dossier originel, le nombre des bénéficiaires potentiels du dispositif était d'une soixantaine de jeunes

2. Les caractéristiques du projet

-Un co pilotage institutionnel

Le projet était porté par deux institutions : la DRJSCS et le Conseil Général de Loire Atlantique, ces deux institutions étant engagées dans l'accompagnement de la jeunesse : la DRJSCS étant en charge de l'information et du suivi des projets européens du programme « Jeunesse en Action » et le Conseil général ayant dans ses missions l'accompagnement social des jeunes.

Des territoires d'expérimentation très différents les uns des autres

La mise en place des mobilités était portée par deux types d'acteurs :

Deux centres de formation, un urbain, l'autre rural : l'IPFA à Saint Nazaire et A2F à Machecoul.

Deux, puis un centre social : l'un rural La Mano à Nozay et le centre social ACCOORD à Malakoff situé dans un quartier Nantes qui a renoncé à l'expérimentation en raison de problèmes internes.

3. Les espaces d'innovation

- *La mise en place de parcours renforcés,*

Grâce à ces parcours, les jeunes étaient informés, préparés, accompagnés dans l'apprentissage et la mise en acte de projets à dimension interculturelle et

solidaire **ICI** (territoire de vie) et **LA BAS** (territoire partenaire à l'étranger). Une attention particulière était portée au statut des jeunes (formation professionnelle et/ou service civique volontaire), au rythme et centre d'intérêt de chacun, et à la reconnaissance et valorisation des avancées individuelles et collectives.

- *Mutualisation des ressources territoriales*

Le projet visait la mise en œuvre partenariale sur les deux niveaux d'expérimentation :

Sur la plateforme interculturelle en rapprochant institutions, fédérations d'éducation populaire et associations

Sur les plateformes territoriales, en les invitant à travailler en réseau avec tous les acteurs du territoire : associations d'insertion, missions locales, municipalités, etc. ;

- *L'expérimentation visait un nouveau public*

Les acteurs de la plateforme ont privilégié des jeunes majoritairement de niveau V et VI.

- *L'expérimentation visait la mise en place d'un dispositif de reconnaissance de l'engagement citoyen : le brevet de l'engagement*

Celui-ci, construit par les acteurs de la plateforme interculturelle, devait permettre la reconnaissance et la valorisation des acquis.

B. Les publics touchés

1. Un public composé majoritairement de jeunes en exclusion

Une expérimentation où les jeunes garçons étaient « surreprésentés » par rapport aux filles

Au total 27 jeunes sont partis avec un déséquilibre de genre très net constaté **soit 8 filles et 19 garçons.**

Les jeunes avaient entre 17 et 22 ans à l'exception d'un jeune de La Mano âgé de 26 ans. Dans les trois mobilités, (quatre si on prend en compte les deux cohortes d'A2F) il y avait au moins un jeune mineur pour les mobilités d'A2F et de La Mano et 4 mineurs (donc la moitié des participants) pour la mobilité de l'IPFA à Hambourg. Ceci ne semble pas avoir été un obstacle pour le groupe ni pour les organisateurs sachant qu'il y avait, dans toutes les mobilités, un encadrant pour deux jeunes.

La majorité d'entre eux étaient de niveau 5 (13 sur les 27) et 8 étaient de niveau 6 Comme annoncé dans l'appel à projet, il s'agissait de « jeunes en recherche d'insertion ».

Ce qualificatif masquait une diversité selon les territoires. Les jeunes d'A2F comme les jeunes de la Mano étaient des jeunes en rupture, avec de gros problèmes d'addiction pour certains d'entre eux, souvent des problèmes caractériels et comportementaux qui justifiaient leur présence sur des dispositifs de pré insertion (comme le dispositif ISPOP : Insertion Sociale Pré-Orientation Professionnelle du Conseil Régional pour les jeunes d'A2F ou le service civique pour les jeunes de La Mano). Les jeunes de l'IPFA étaient sur un chantier école « destiné à assurer une préparation à l'embauche ; **Les porteurs de projet, comme la majorité des partenaires de la plateforme institutionnelle, ne connaissaient pas ce public, ce qui a amené de nombreux ajustements tant dans les outils pédagogiques créés que dans le pilotage de l'expérimentation.**

2. L'accompagnement des publics

Tous les jeunes sont partis dans des mobilités de groupe avec un encadrement « sécurisant » qui a contribué à la réussite de leur séjour.

Tous se sont sentis « bien accompagnés pendant la préparation du séjour ». Ils ont été globalement satisfaits.

Les modules de formation proposés par les membres de la plateforme interculturelle lesquels avaient des méthodes très liées à l'éducation non formelle ont été particulièrement appréciés. Car ces méthodes étaient plus adaptées au public en rupture avec l'école et pour la majorité en échec scolaire.

C'est effectivement un point fort de cette expérimentation que ces parcours renforcés où les actions pédagogiques ont permis aux jeunes d'acquérir des points de repères. Ils ont favorisé la projection des jeunes et le désir de partir avec des approches très diversifiées d'activités interculturelles et ceci sur les trois sites.

3. La problématique linguistique

La langue n'a pas constitué un obstacle à la réussite des mobilités

Les jeunes de l'IPFA qui sont partis à Hambourg ont bénéficié d'un déblocage linguistique avant le départ et sur place. La qualité de l'accueil, les liens qui se sont installés de jeunes à jeunes dans le Centre Social (Doc Europe : la structure accueillante à Hambourg), l'accompagnement humain pendant tout le séjour, tous ces éléments ont fortement contribué à minorer la difficulté de la langue.

De même, pour les jeunes d'A2F en Roumanie, ils ont aussi bénéficié d'un déblocage linguistique avant et pendant le voyage ; Ce qui les a « gênés », c'est plus le décalage des niveaux de vie et les différences culturelles (Différences culinaires, traitement de la petite enfance) que le handicap linguistique.

Hambourg, la langue arabe a servi de médiation entre les jeunes français et allemands

Parmi les imprévus, dans la mobilité à Hambourg, la langue a permis une inversion de rôles et une grande valorisation du jeune magrêbin qui participait à la mobilité grâce à ses fonctions de traducteur pour le groupe..

4. Les effets sur les publics

L'effet « déclencheur » du voyage n'est pas lié à la durée du séjour mais plus à sa préparation, à l'accueil et à son accompagnement.

Nous avons constaté que les deux mobilités « courtes » (c'est-à-dire la mobilité en Roumanie et la mobilité en Allemagne) ont eu un réel impact sur le vécu des jeunes et leur ont permis de travailler sur eux-mêmes et sur leur projet. Même si chacune de ces mobilités garde sa **spécificité** tant dans les publics bénéficiaires (un public plus urbain sur Saint Nazaire et plus jeune) que dans leur préparation et leur déroulement, force est de constater qu'avec ce public de jeunes en difficulté, **des mobilités courtes, semblent adaptées et suffisantes pour initier l'envie d'aller plus loin.** Quant à la mobilité de Nozay en Guinée, les trois semaines ont permis une offre plus variée pour la découverte des gens et des lieux mais l'obligation de vivre ensemble pendant trois semaines a souvent pesé sur les membres du groupe. (Voir annexe p18 « ce que le jeune redoute vs les difficultés rencontrées lors du séjour »).

. Les mobilités collectives contribuent à rassurer ces jeunes en grande difficulté.

Lors des journées de restitution des voyages sur les trois sites avec les encadrants, tous ont mentionné le fait que, pour la majorité des bénéficiaires, ceux-ci n'auraient pas été en capacité de partir seuls. Il ne faut pas nier pour autant les grands moments de « tension » qui intervenaient périodiquement et que les encadrants devaient « gérer » (voir annexe mentionnée ci-dessus).

. Le choix des encadrants est un facteur essentiel de la réussite des mobilités de groupe.

Les jeunes ont été accompagnés par les formateurs qui les avaient suivis dans les parcours renforcés. La connaissance mutuelle a été un grand facteur de

réussite même si, pour les encadrants, vivre 24/24 avec ce public représente un vrai défi.

C. Les enseignements de la gouvernance et de la coordination des acteurs

1. Un portage institutionnel reconnu

La plateforme, puis l'expérimentation étaient portées par la DRJSCS de Nantes

- Place symbolique de l'état régalien qui témoigne de l'engagement civique de la plateforme
- Personnalité et engagement de la coordonnatrice (médiatrice et facilitatrice)
- Idée de « neutralité » qui garantit que les membres de plateforme sont au même niveau Cette posture est appréciée des acteurs car elle évite la possibilité d'une mise en concurrence entre eux.

Par ailleurs, l'implication du CG 44 confortait l'enjeu de neutralité et les dimensions civiques et institutionnelles de la plateforme.

2. Un collectif mis à l'épreuve d'une expérimentation

L'expérimentation a permis une mise en pratique des principes énoncés par la plateforme dans la charte commune Tous les partenaires devaient signer cette charte et respecter ses engagements militants Le travail de liaison entre les territoires et la plateforme institutionnelle était assuré par le porteur de projet

3. Un espace d'engagement et le déplacement des pratiques

Tous les acteurs, et particulièrement les territoires d'expérimentation se sont mobilisés pour mener à bien les mobilités.

Tous parlent d'un engagement qui dépasse leur cadre professionnel, que cela concerne des heures investies dans les projets, mais aussi des compétences mobilisées. Ils se sont efforcés de respecter l'esprit militant de la Charte.

A l'unanimité, ils estiment avoir mobilisé de nouvelles compétences qui leur ont permis de revisiter leurs pratiques « quotidiennes » et leurs spécialités. Les pratiques partenariales ont évolué et elles se sont élargies ainsi, ont été investies des structures avec lesquelles ils n'avaient pas l'habitude de coopérer. Par exemple, la CAF a été amenée, par ces projets, à revisiter ses pratiques sur ses publics cibles à travers une coopération avec de nouveaux partenaires.

4. Une mise en réseau non aboutie

Pour des raisons d'antériorité de la plateforme expérimentale par rapport aux territoires mais aussi en raison du mode de pilotage, le fonctionnement s'est fait de la plateforme institutionnelle vers les territoires et ce constat a eu trois conséquences :

- La faible implication des territoires dans **l'élaboration des outils** qui leur étaient destinés. Ce travail a été porté par des organisations compétentes dans la mobilité internationale. Cependant, il n'a pas fait l'objet d'aller-retour qui aurait pu confronter les outils mis à disposition et les pratiques de terrain. Le schéma de transmission de ces outils a été principalement vertical sans une démarche qualité qui questionnait la pertinence de ces outils auprès des publics impliqués dans l'expérimentation.
- L'absence de circulation réticule entre les territoires qui aurait permis de travailler sur du comparatif et d'optimiser l'expérimentation.
- Une très grande autonomie laissée aux territoires : ils n'avaient, dans les faits, que peu d'éléments en commun : des mobilités qui se sont faites à des temps différents sur des durées et des destinations, elles aussi, différentes et des jeunes mis sur des dispositifs publics eux aussi différents, dans la durée et sur leurs contenus. Deux éléments leurs étaient cependant communs et auraient pu justifier l'amorce d'un réseau transversal : ils travaillaient sur le même public et ils « expérimentaient » d'ailleurs avec beaucoup d'opiniâtreté, la mise ne place de plateformes locales ainsi que les parcours renforcés auprès des jeunes.

5. Une gestion financière et administrative chronophage

Pour diverses raisons, la gestion et le pilotage du projet ont été portés par une seule personne. Cette surcharge administrative a pénalisé le projet dans son ensemble.

Conclusion : malgré les difficultés rencontrées au cours de cette expérimentation, celle-ci a permis d'initier des dynamiques partenariales locales qui semblent pérennes aujourd'hui. Tous les questionnements issus de l'accompagnement de ce public spécifique ont été bénéfiques sur deux aspects essentiels : désormais, les jeunes en difficulté sont une priorité pour tous et la mobilité quand elle est bien préparée, peut être un outil essentiel et structurant parmi tous les dispositifs qui leurs sont habituellement proposés.



PLAN DU RAPPORT

1. L'expérimentation	12
1.1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée.....	12
1.2. Objectifs et modalités de l'évaluation.....	15
2. Enseignements de politique publique	21
2.1. Résultats de l'évaluation	21
2.1.1. Description des publics touchés par le dispositif	21
2.1.2. Les effets du dispositif expérimenté	27
3. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage .	36
3.1. Caractère expérimental du dispositif évalué	36
3.2. Eléments de transférabilité du dispositif et changement d'échelle.....	36
3.3. Intervention de l'évaluateur en amont du projet.....	37
3.4. Intervention de l'évaluateur pendant le projet.....	37
4. CONCLUSION GENERALE	38



INTRODUCTION GENERALE

Le projet « parcours interculturel pour l'engagement solidaire » est issu d'un appel à projet mis en place par le Haut Commissariat à la jeunesse. Il entrait dans le cadre d'une démarche d'expérimentation sociale : Axe 4, Programme 2 : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage.¹

L'objectif de cet appel à projet était de *« se concentrer sur la mobilité des jeunes peu ou pas qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, en le valorisant comme une étape « structurante » dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. »*

Cela passait par *« la mise en œuvre d'une plate-forme inter institutionnelle ayant vocation à regrouper l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale de ces publics à l'échelle d'une région ».*

C'est dans ce cadre que la DRDJSCS (représentant une plateforme interculturelle) a été sélectionnée pour le projet « parcours interculturel pour l'engagement solidaire ».

A la suite de cette sélection, la DRDJSCS (et le CREPS) ont signé une convention partenariale avec le Fonds D'expérimentations Jeunesse (FEJ) et Kaléido'Scop (organisme évaluateur).

1. L'expérimentation

1.1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Nature du dispositif expérimenté

Le projet intitulé « parcours interculturel pour l'engagement solidaire » propose la construction de « parcours renforcés » et d'un accompagnement adapté destinés à favoriser les compétences sociales et relationnelles nécessaires à la mobilité des jeunes en difficulté d'insertion.

Le projet s'articule autour de deux niveaux d'expérimentation.

- La plateforme expérimentale.

¹ Voir Annexe 1.

Elle rassemble les 2 institutions qui assurent le portage du projet (DRJSCS et C.G)) et des associations partenaires des Pays de la Loire (CEMEA, FRANCAS, Guinée 44, Etc.) Cette plateforme produit des outils pédagogiques et assure le pilotage des plateformes territoriales

- Les plateformes territoriales

Elles constituent les espaces de mise en pratique de l'expérimentation avec les jeunes et sont au nombre de 4 : Deux territoires urbains : Sain Nazaire et le quartier de Malakoff à Nantes et deux territoires ruraux Machecoul au sud du département et Nozay au nord. Ces plateformes sont en charge de bâtir leur réseau partenarial et de mettre les jeunes dans un dispositif public sécurisé (service civique etc.) pendant l'expérimentation des parcours renforcés destinés à préparer et mettre en place une mobilité.

Objectifs du dispositif expérimenté

Encourager les jeunes ayant plus de contraintes sociales et économiques à vivre l'expérience de la mobilité locale et internationale en leur proposant un cadre contenant et structuré, adapté à leur situation.

- *Mise en place de parcours renforcés,*

Grâce à ces parcours, les jeunes sont informés, préparés, accompagnés dans l'apprentissage et la mise en acte de projets à dimension interculturelle et solidaire **ICI** (territoire de vie) et **LA BAS** (territoire partenaire à l'étranger). Une attention particulière est portée au statut des jeunes (formation professionnelle et/ou service civique volontaire), au rythme et centre d'intérêt de chacun, et à la reconnaissance et valorisation des avancées individuelles et collectives.

- *Mutualisation des ressources territoriales*

Le projet vise la mise en œuvre partenariale sur les deux niveaux d'expérimentation :
Sur la plateforme interculturelle en rapprochant institutions, fédérations d'éducation populaire et associations
Sur les plateformes territoriales, en les invitant à travailler en réseau avec tous les acteurs du territoire : associations d'insertion, missions locales, municipalités, etc. ;

- *L'expérimentation vise un nouveau public*

Les acteurs de la plateforme ont privilégié des jeunes majoritairement de niveau V et VI.

- *L'expérimentation vise la mise en place d'un dispositif de reconnaissance de l'engagement citoyen : le brevet de l'engagement*

Celui-ci, construit par les acteurs de la plateforme interculturelle, permet la reconnaissance et la valorisation des acquis.

De la complexité de la mission des expérimentateurs

A l'analyse de l'objet de l'expérimentation, des « éléments incontournables » à intégrer dans la démarche, des réponses envisagées et de la diversité des acteurs investis, il s'avère que le porteur de projet faisait face à un chantier complexe où de multiples problématiques se croisaient.

Une problématique transversale

Une des caractéristiques de la problématique de mobilité des jeunes en insertion tient au fait qu'elle concerne plusieurs champs. Ainsi, quelque soit l'organisation (du national au local, du public à l'associatif...), les acteurs peuvent se revendiquer de services/directions... différents : international/Europe/Solidarité/Jeunesse/Apprentissage/Insertion...

Il s'agit alors de poser une double posture ; à la fois définir clairement le périmètre d'intervention pour ne pas poser de confusion entre les responsabilités de chaque acteur, mais aussi d'être en capacité d'associer de manière transversale des acteurs d'autres champs.

Une plateforme antérieure à l'expérimentation qui devait évoluer

En plus de la problématisation autour de l'accès à la mobilité de publics spécifiques, le HCJ avançait une réponse organisationnelle à l'expérimentation. L'objectif était de travailler ensemble et d'entrer dans une démarche partenariale à partir d'un cadre préalablement défini : la plateforme interinstitutionnelle². Cette plateforme était posée comme une réponse conditionnelle du soutien du FEJ au porteur de projet.

L'action des expérimentateurs ne pouvait alors se résumer à un pilotage de dispositif en réponse à des actions innovantes identifiées en début d'expérimentation. L'expérimentateur devait clairement se positionner en animateur de réseau.

Dans cette expérimentation, la mission du porteur de projet était d'autant plus délicate qu'elle partait d'une plateforme préalablement existante et spécialisée rassemblant des acteurs de l'éducation populaires qui travaillaient sur la problématique interculturelle. Or, malgré une dénomination identique, les objets comportaient des différences notoires. Il s'agissait d'articuler le travail de la plateforme avec des actions différentes sur des territoires distincts.

Le défi pour l'équipe du projet était de s'appuyer sur l'existant en prenant en considération les axes d'expérimentation du FEJ en matière de plateforme interinstitutionnelle, plus le nouveau public (jeunes en difficulté).

L'élaboration de « parcours » portés par les acteurs

La finalité de l'expérimentation autour d'une mobilité pensée comme une étape « structurante » dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle de jeunes peu ou pas qualifiés, posait, de facto, la nécessité d'accroître la coopération entre les acteurs de l'insertion, de l'éducation populaire et de l'éducation professionnelle afin de faire en sorte que la mobilité ne constitue pas une parenthèse ponctuelle dans son parcours. L'idée était de structurer un suivi plus cohérent qui passait par un dialogue renforcé entre les différentes institutions impliquées dans l'accompagnement des publics concernés.

Il s'agissait alors de travailler sur l'insertion sociale et professionnelle du jeune en associant des cultures organisationnelles et institutionnelles différentes. Derrière cette intention se cachaient des divergences en terme d'intentions éducatives et de pratiques d'accompagnement. Ce projet se situait aussi dans une période de réduction budgétaire où beaucoup d'organismes faisaient en sorte de maintenir leurs budgets. L'injonction expérimentale d'une coopération renforcée sur un court terme, avec des acteurs de cultures

² « Les projets retenus devront notamment intégrer la mise en œuvre d'une plate-forme inter-institutionnelle ayant vocation à regrouper l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale de ces publics à l'échelle d'une région.»

et pratiques différentes, avec des intérêts particuliers parfois divergents, relevait d'un exercice délicat.

Des conditions de mise en place de la commande

La réponse à l'appel à projet s'est faite dans des conditions spécifiques qui sont à considérer comme des « actants » influant fortement l'expérimentation.

Le délai de réponse à l'appel à projet (entre mi avril et fin mai 2009) était relativement court. Cela a réduit toute opportunité de reproblématisation collective de la commande. La contrainte d'associer un évaluateur et un protocole d'évaluation au dossier déposé a réduit le temps de dialogue nécessaire pour prendre conscience de ce qu'elle impliquait dans la mise en œuvre du projet. Il s'agissait avant tout d'être efficace pour proposer un dossier cohérent en réponse aux attentes du HCJ. Or, cette situation semble être en contraction avec la logique expérimentale³.

Outre les conditions de réponse à l'appel à projet, d'autres éléments ont constitué des freins à la mise en place du dispositif « parcours interculturel pour l'engagement solidaire ». Dans les conditions de mise en place de la commande, il importe de considérer des actants⁴ qui ont eu une influence importante.

Dans l'institution, le lancement du dispositif s'est heurté à un problème administratif de portage de projet. Les « modes opératoires » (dans ce cas, les procédures et règles administratives) ont non seulement retardé le démarrage de l'expérimentation, mais ils ont aussi limité la mobilisation des partenaires et l'accompagnement des porteurs de projets.

Ainsi, dans un premier cas, la signature de la convention entre le FEJ et l'expérimentateur s'est avérée « chronophage ». Elle a fait l'objet de nombreux aller-retour pour clarifier des procédures administratives.

1.2. Objectifs et modalités de l'évaluation

Cette description des objectifs du projet mais aussi de la complexité de la mission du porteur de projet permet de mieux apprécier le cadre dans lequel nous (évaluateur) avons évolué.

Les différentes problématiques étant fortement liées, nous ne pouvons analyser les résultats sans avoir un regard global sur l'expérimentation mise en place. En effet, pour entrer dans l'analyse du projet et identifier les « aboutissants » nous devons en considérer les « tenants ». Les éléments présentés ci-dessus soulignent les tensions dans lesquelles se situait le porteur de projet. Partant de ces tensions, il s'agissait alors de construire des modes opératoires qui prenaient en considération les pratiques antérieures, les éléments d'innovation sur lesquels le dossier avait été sélectionné, le cadre d'action posé par le HCJ, les intérêts des différents acteurs associés (dans la plateforme et sur les territoires) et le fonctionnement des organisations en charge du portage du projet. Ceci sans compter le

³ A ce propos, nous vous recommandons la lecture du rapport du Conseil scientifique de Fonds d'expérimentation pour la jeunesse pour la période mai 2009-décembre 2010.

Aussi, le rapport du CREDOC : « politiques locales de la jeunesse et expérimentations sociales », cahier de recherche n°266, décembre 2009.

⁴ Nous considérons comme « actant » un élément qui a une influence mais qui n'est ni une personne ni un groupe social constitué.

contexte international des actions de mobilité.

La description de cet ensemble de contraintes permet aussi de poser les termes dans lesquels tout processus de changement de l'action publique se situe, car, entre l'intention d'innovation et la mise en œuvre de cette même innovation, il est nécessaire d'être en capacité d'apprécier le processus par lequel doit passer le porteur de projet. A la lecture de cette liste de contraintes, nous pouvons constater qu'il s'agit plus de lever des barrières que modéliser un dispositif innovant autour de valeurs, de procédures et de dynamique de groupe. Les axes d'innovation en début d'expérimentation ne se suffisent pas à eux-mêmes ; ils passent par un questionnement sur la capacité de l'expérimentateur à intégrer les acteurs cités antérieurement dans le dispositif. Ils passent aussi par la prise en considération d'un environnement qui conditionne la mise en place et la mise en œuvre du dispositif public :

- Environnement national qui permet d'impulser la démarche expérimentale (à partir d'objectifs clairs) mais qui pose un cadre contraignant en termes de procédure (mise en place de plateforme avec des « éléments incontournables »)
- Environnements institutionnels qui permettent d'envisager l'expérimentation sociale sous le prisme de l'intérêt collectif, mais qui intègrent la démarche dans un cadre procédural,
- Environnement métiers qui donne l'opportunité de croiser les compétences des acteurs impliqués, mais qui nécessite de dépasser les problèmes de communication entre différentes « cultures métiers »
- Environnement international qui est une des conditions de l'expérimentation (mobilité) mais qui, par ses aléas géopolitiques et économiques, influe sur la réalisation des projets.

Ces éléments nous permettent aussi de poser le cadre des enjeux de l'évaluation de l'expérimentation. En effet, outre l'analyse des effets du projet (au regard, notamment, des objectifs d'évaluation posés en début d'expérimentation), il importe de clarifier dans quelles conditions s'est mis en place le dispositif et les différents éléments qui ont conditionné les résultats présentés.

Bref, **analyser l'intention expérimentale à l'épreuve du terrain.**

Le travail réalisé avait pour objectif de présenter des constats, produire une analyse détaillée et construire des recommandations. En cohérence avec la démarche expérimentale, l'idée n'était pas de valider (ou d'infirmer) l'intérêt du projet, malgré toute la considération que nous pouvons avoir pour le travail accompli. Nous avons procédé à l'analyse d'un processus de travail qui nous a permis de mieux comprendre les résultats de la nouvelle politique régionale déployée.

Notre souci était d'inscrire le projet « parcours interculturel pour l'engagement solidaire » dans une démarche qualifiée par la production d'une analyse réflexive. Nous procédions donc à une évaluation de l'expérimentation et, en aucune mesure, à une évaluation de l'expérimentateur.

Durant plus de deux années en suivant l'expérimentation à des étapes régulières, dans la rencontre de différents interlocuteurs, nous avons laissé une place au doute et à la controverse comme pour tout processus expérimental. Nos méthodes ont évolué dans le

temps, dans le respect du protocole originel qui fixait des objectifs d'évaluation spécifique, mais aussi un cadre d'analyse de l'efficacité du projet et de ses conditions de durabilité. La construction de notre mode d'intervention s'est articulée autour de l'organisation territoriale du projet et de l'accompagnement des publics.

Problématiques et méthodologie mise en œuvre

Dans ce projet, les objectifs d'évaluation de l'expérimentation portaient à l'origine sur les questions suivantes :

1. Si un parcours de mobilité permet d'accroître la mobilité des jeunes avec moins d'opportunités
2. Si une **plateforme multi-acteurs** renforce l'accompagnement des jeunes et son intégration sur le territoire. La plateforme interculturelle travaille à la construction d'outils d'accompagnement comme des modules de formation pour les jeunes, des formations à l'interculturel pour les formateurs, des outils de communication et l'élaboration d'un brevet d'engagement pour la reconnaissance des compétences acquises
3. Si un **parcours renforcé portant prioritairement sur des activités interculturelles** permet, aux jeunes défavorisés, l'acquisition de compétences sociales relationnelles dans le savoir faire et le savoir être afin de favoriser la mobilité internationale des jeunes en recherche d'insertion.

En raison de l'évolution du projet et des contraintes rencontrées au fur et à mesure de l'avancée de l'expérimentation, les évaluateurs ont été amenés à minorer l'exploitation des données quantitatives, faute d'informations fiables et en raison d'une restitution très inégale des documents et questionnaires par les porteurs de projets ;

Sur les territoires, les observations et les analyses portaient :

- Sur la mise en réseau au niveau local,
- Sur l'accompagnement des parcours renforcés,
- Sur l'implication des jeunes,
- Sur le mode de recrutement des jeunes et sur la préparation au voyage, l'accompagnement sur place et au retour, ceci à partir de « la charte européenne de la mobilité »
- Sur la place du partenaire étranger dans les parcours renforcés,
- Sur l'impact de la mobilité au niveau des jeunes et au niveau des structures.

Modalités d'évaluation

Nous avons analysé :

- La documentation produite sur le projet liée au partenariat

La Charte élaborée par la plateforme institutionnelle et ratifiée par tous les partenaires de l'expérimentation et les conventions signées avec les partenaires. Les ordres du jour des réunions. Les comptes-rendus et autres productions des acteurs du réseau ont aussi alimenté notre travail.

- Les outils produits par la plateforme

Les modules de formation, le brevet d'engagement, le film de présentation de la mobilité, le site internet, la formation de formateur, les malles pédagogiques, la plaquette d'information.

Les outils produits par les territoires

Les parcours renforcés, Les restitutions des voyages,

- Nous avons mené des entretiens

Avec les jeunes, individuellement et collectivement,

Avec les porteurs de projet (notamment sur les territoires),

Avec les partenaires, lors des réunions (exemple : animation de réunions, focus groups).

- Nous avons observé

Les rencontres entre les membres de la plateforme institutionnelle et les rencontres élargies aux territoires : leurs fréquences, leurs ordres du jour ainsi que les comptes rendus des réunions.

Questions spécifiques aux méthodes quantitatives

L'ensemble des outils quantitatifs a été créé de manière transversale afin de garantir le croisement des données pour une étude transversale. Cependant, diverses étapes ont été respectées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque projet.

1. E-DataMobilité

L'outil a été saisi par les porteurs. Chacun des porteurs avaient un code d'accès personnel.

30 jeunes ont été saisis dans la base :

- A2F : 5 jeunes. Un groupe n'a pas été saisi. Les jeunes n'ont pas reçu de questionnaire car l'information sur ce groupe a été saisie bien après leur retour.
- La Mano : 11 jeunes dont un jeune qui n'est pas parti
- IPFA : 14 jeunes dont 6 jeunes qui ne sont pas partis

Les opérateurs de mobilités (2E2F et AFPEJA) avaient été sollicités pour nous fournir certaines informations concernant la mobilité sur les territoires. Nous n'avons pu avoir de données statistiques précises sur les publics investis dans leurs dispositifs de mobilités.

2. Questionnaires jeunes

Il a été convenu avec les différents porteurs du projet que les questionnaires seraient remplis sur place soit par internet soit au format papier. Pour le format papier, les questionnaires ont été saisis par Kaléido'Scop.

Les taux de réponse des questionnaires sont :

- Questionnaires départ : 17 jeunes ont répondu sur 17 questionnaires donnés soit 100% de réponse.
- Questionnaires retour : 14 jeunes ont répondu sur 17 questionnaires donnés soit 82,35% de réponse

Des questionnaires départ et retour n'ont pas été envoyés en raison d'une saisie tardive de l'outil. Ce qui explique la différence de chiffre entre le nombre de jeunes partis (23) et le nombre de questionnaires envoyés. Tous les jeunes n'ont pas eu de questionnaires retour pour la même raison.

L'analyse porte sur :

- Les jeunes partis: 23 jeunes – l'analyse s'est faite par porteur
- Analyse des deux questionnaires : 13 jeunes ont répondu aux 2 questionnaires

3. Questionnaire « coopération entre porteurs et partenaires »

Le questionnaire réseau et coopération permettait de mesurer la vision du projet et du partenariat à travers tous les acteurs (porteur de projet inclus) et les thèmes suivants, sur deux échelles Réalité et Importance: objectifs/valeurs/identité, gestion de projet, communication/connaissance mutuelle/dynamique de groupe, démarche qualité. (Voir annexe quantitative).

Ce questionnaire a été envoyé une première fois à tous les partenaires des porteurs de projets au dernier trimestre 2010. Le questionnaire a été envoyé le 13/12/2010 et une relance a été faite le 03/01/2011. Le taux de réponse (54,55% - 12 partenaires ont répondu sur les 22 invités) s'explique par le fait que certains partenaires n'ont pas voulu répondre, ayant été « surpris » par l'invitation à répondre au questionnaire (différents niveaux d'investissement/implication dans le projet, incompréhension). Il s'est avéré que, de manière générale, la liste des partenaires ne représentait pas la réalité : certaines personnes ne se considérant pas comme partenaire du projet.

Un certain nombre de retours sont parvenus à Kaléido'Scop sur le fond du questionnaire. Le questionnaire a donc été modifié en tenant compte des différentes remarques.

Un nouvel envoi a été fait au cours du dernier trimestre 2011 avec une relance en janvier 2012.

Pour ce nouvel envoi, Kaléido'Scop a demandé au porteur de revoir la liste de leur partenaire pour être au plus près de la réalité.

Lors de l'analyse, nous n'avons pu comparer les 2 envois de questionnaires, car le questionnaire avait évolué.

Le taux de réponse à ce questionnaire est de 54,55% (12 partenaires ont répondu sur les 22 invités).

Ce faible taux de réponse suppose les hypothèses suivantes :

- Questionnaire pas adapté : l'outil n'est pas adapté, les conditions d'appropriation avec la dimension technique ou les conditions d'utilisation
- L'absence de culture de l'évaluation
- Le non développement du partenariat
- L'absence de culture du partenariat

4. Evolution de travail quantitatif

Au bout d'un an d'utilisation des outils quantitatifs, Kaleido'Scop a voulu faire une évaluation de la base de données E-DataMobilité et des questionnaires en ligne destinés aux jeunes. Elle a permis de faire évoluer l'utilisation de ces outils. Les différents partenaires du projet ont été interrogés en ce sens. Le contenu d'E-DataMobilité s'est avéré trop riche et

précis par rapport aux informations qu'ils étaient en capacité de récupérer. Les retours du porteur et de ses partenaires ont été entendus puisqu'ils ne remplissaient plus que certains items.

Concernant les questionnaires en ligne, les structures et les jeunes ne sont globalement pas équipés en matériel informatique. Il est donc difficile d'assurer un suivi efficace de leurs réponses. Il a été convenu dans ce cas de faire remplir les questionnaires en format papier, envoyés ensuite à Kaléido'Scop puis saisis. (Voir annexe quantitative).

En fin d'expérimentation, nous sommes enclins à penser que l'évaluation quantitative n'a pas été à la hauteur de nos aspirations d'une part et d'autre part qu'elle a été vécue plus comme une contrainte par le porteur de projet qu'un outil de suivi de l'expérimentation. Le porteur de projet a été souvent dans une posture de résistance face aux outils et à l'évaluation quantitative en général.

2. Enseignements de politique publique

Cette partie vise à résumer et expliquer les enseignements tirés par l'évaluateur concernant le dispositif expérimenté. Il s'agit d'élaborer des conclusions quant aux possibles effets et impacts de l'action expérimentée, mais également de mettre en valeur les enseignements utiles à la modélisation des politiques publiques futures dans le domaine.

2.1. Résultats de l'évaluation

2.1.1. Description des publics touchés par le dispositif

Les 27 jeunes qui ont bénéficié d'une mobilité dans le cadre de l'expérimentation constituent un chiffre bien inférieur aux prévisions annoncées dans l'appel à projet (de 60 à 100 jeunes).

Destination	1 ^{ère} cohorte : Espagne 2 ^{ème} cohorte : Roumanie	Guinée	Allemagne (Hambourg)
Public (nombre, profil et genre)	- 1 ^{ère} cohorte : 5 jeunes 1 fille 18 ans niveau V bis 4 garçons 16 /17/21/23 ans niveau VI - 2 ^{ème} cohorte : 4 jeunes : 1 fille 18 ans niveau V, 3 garçons 16 ans, 19 ans et 20 ans 2 niveau VI, 1 niveau V bis	10 jeunes : - 4 filles - 6 garçons 3 jeunes niveau VI âgés de 17 à 26 ans.	8 jeunes - 2 filles niveau 5 - 6 garçons, 3 jeunes niveau V et 3 jeunes niveau V bis âgés de 17 à 23 ans
Durée	- 1 ^{ère} cohorte : 4 jours - 2 ^{ème} cohorte : 6 jours	3 semaines	6 jours
Structures	Plateforme du pays de Retz (A2F)	Plateforme de Nozay (La Mano)	L' IPFA à Saint Nazaire

<p>Financements du dispositif</p>	<p>Financement ISPOP du Conseil régional. Le jeune recevait de 145 euros à 347 euros en fonction de leur âge sauf 1 qui était payé par Pôle Emploi (650 euros environ car elle justifiait de 918 h de travail dans l'année et ceci lui ouvrait des droits) la somme était versée intégralement sauf pour arrêt de maladie, absences injustifiées (absence vendredi ou lundi week-end non payé). Cette somme était versée directement sur leur compte entre le 15 et le 20 du mois</p>	<p>Service civique Concernant l'indemnité Service Civique : les jeunes recevaient une indemnité mensuelle par l'état (versée par l'ASP) de 450 euros (à quelques euros près) et une indemnité mensuelle de 100 euros par La Mano (pour couvrir leurs frais d'hébergement, transport et nourriture lors de leur Service Civique). L'indemnité de La Mano était calculée et versée en jours de présence. Ils ne l'ont pas reçu pendant le séjour en Guinée. Celle-ci n'était pas soumise à un contrôle de présence.</p>	<p>Chantier Ecole Indemnité : pour trois jeunes 145 euros (Formation qualifiante) Deux autres 325 euros (Formation action orientation) 1 jeune 650 euros Suivi Mission locale</p>
-----------------------------------	--	--	--

<p>Démarche pédagogique (supports)</p>	<p>1^{ère} cohorte, Parcours ISPOP su 8 mars au 23 juillet= 5 mois. La préparation au voyage a eu lieu sur 2 journées les 22 et 23 avril Pour la préparation du film au niveau du travail théorique de construction de base, et travail sur la fiction intervenant extérieur : M.Foucher. Le vendredi 7 mai Matin « se connaître soi » intervention Véronique Leroux (CEMEA) Après-midi « Connaître l'autre » Elsa Cardinal Guinée 44 Mercredi 12 mai : mêmes ateliers (ci-dessus) Mercredi 2 juin : mêmes ateliers (ci-dessus) Lundi 7 juin idem Semaine du 14 au 18 juin : 4 journées « atelier cinéma » + 1 journée</p>	<p>Service civique du 20 octobre 2010 au 20 juillet 2011= 9 mois Préparation au voyage incluse dans le parcours service civique dès la première semaine. Au total : 25 journées de préparation consacrées aux ateliers des CEMEA et de GUINEE44 (connaître soi, connaître l'autre)+ accueil de paysans guinéens , Apprentissage fabrication de briques en terre crue + toilettes sèches (association Aire) + recherche d'autofinancement avec organisation d'un match de foot+ travail sur la confiance en soi avec le théâtre FORUM de Nantes.+ travail sur le brevet de l'engagement. = 30 jours</p>	<p>Chantier école de septembre 2010 à Fin mai 2011= 9 mois mais avec des entrées et sorties des jeunes sur le dispositif en fonction des offres d'embauche De décembre à avril, phase du projet interculturel : De décembre à mars, 4 journées avec les CEMEA pour « créer un support multi média et communiquer. De Décembre à mars 4 journées « à la découverte des ateliers d'expression « mieux se connaître » De janvier à avril 5 journées « connaître l'autre » se préparer au départ et au retour dont une avec le partenaire allemand. Les ateliers de préparation qui ont eu lieu de janvier à avril ont permis une sensibilisation, pour donner envie, mobiliser, autour des trois entrées : atelier numérique, découverte culturelle et milieu associatif. La rencontre avec Petra, de Dock Europe, a permis de matérialiser le départ, de rendre concrète la destination, de se projeter dans cet ailleurs. Cette étape a été décisive dans le positionnement des stagiaires.</p>
<p>...</p>	<p>« préparation au voyage « démarche extérieure »=11 jours</p>		<p>Soit = 20 jours</p>

	<p>2^{ème} cohorte du 28/2/2011 au 22/7/2011= 5 mois</p> <p>A la différence de la première cohorte, dès la première semaine, les jeunes avaient des demi-journées consacrées à la préparation au voyage en lien avec les associations locales roumaines, en lien avec les accueillants roumains,.</p> <p>A partir de la troisième semaine, 1 journée et demi à deux journées dans la semaine étaient consacrées au voyage (ateliers interculturels, intervention MCM sur les ROMS etc. soit.=20 jours</p>		
--	---	--	--

Une expérimentation où les jeunes garçons sont « surreprésentés » par rapport aux filles

Au total 27 jeunes sont partis (23 pris en compte dans l'évaluation quanti) avec un déséquilibre de genre très net constaté **soit 8 filles et 19 garçons.**

Il faut signaler cette grande disparité hommes femmes sur les quatre mobilités : Les deux cohortes d'A2F avaient 1 fille et trois garçons, sur la cohorte de l'IPFA, 1 fille et 7 garçons et sur la cohorte de Nozay 4 filles et 6 garçons.

Cette grande disparité garçons/ filles questionne l'évaluateur car elle n'est pas en corrélation avec les chiffres de l'INSEE : En 2009, dans le département de la Loire Atlantique, les jeunes garçons âgés de 16 à 24 ans sans diplôme représentaient 12% de l'ensemble des jeunes garçons de cette tranche d'âge et un montant de 14% pour les filles de la même tranche d'âge. On peut alors avancer comme hypothèse qu'elles vont moins vers les dispositifs publics que les jeunes garçons,

Tranche d'âge (mettre tableaux niveau de qualification et âge)

Les jeunes avaient entre 17 et 22 ans à l'exception d'un jeune de La Mano âgé de 26 ans. Dans les trois mobilités, (quatre si on prend en compte les deux cohortes d'A2F) il y avait au moins un jeune mineur pour les mobilités d'A2F et de La Mano et 4 mineurs (donc la moitié des participants) pour la mobilité de l'IPFA à Hambourg. Ceci ne semble pas avoir été un obstacle pour le groupe ni pour les organisateurs sachant qu'il y avait, dans toutes les mobilités, un encadrant pour deux jeunes.

Niveau de qualification

La majorité d'entre eux étaient de niveau 5 : 13 sur les 27 (10 pris en compte dans l'évaluation quanti) et 8 étaient de niveau 6 (7 pris en compte dans l'évaluation quanti)

Comme annoncé dans l'appel à projet, il s'agit de « jeunes en recherche d'insertion ».

Ce qualificatif masque une diversité selon les territoires. Les jeunes d'A2F comme les jeunes de la Mano étaient des jeunes en rupture, avec de gros problèmes d'addiction pour certains d'entre eux, souvent des problèmes caractériels et comportementaux qui justifiaient leur présence sur des dispositifs de pré insertion (comme le dispositif ISPOP : Insertion Sociale Pré-Orientation Professionnelle du Conseil Régional pour les jeunes d'A2F ou le service civique pour les jeunes de la Mano). Les jeunes de l'IPFA étaient sur un chantier école « destiné à assurer une préparation à l'embauche ; **Les porteurs de projet, comme la majorité des partenaires de la plateforme institutionnelle, ne connaissaient pas ce public, ce qui a amené de nombreux ajustements tant dans les outils pédagogiques créés que dans le pilotage de l'expérimentation.**

Zone de vie : Une majorité de jeunes ruraux

La majorité des jeunes qui sont partis étaient de jeunes ruraux sauf pour l'IPFA de Saint Nazaire où, sur les 8 jeunes qui ont bougé 3 d'entre eux étaient des ruraux .La volonté des expérimentateurs de diversifier les territoires (au départ, deux expérimentations en milieu urbain : Saint Nazaire et Nantes et deux en milieu rural n'a pu être maintenue en raison du désistement de centre social du quartier Malakoff à Nantes).

Le mode de recrutement

A partir du tableau « structures d'information » on constate que, pour la majorité d'entre eux, ils ont été recrutés, **sur la base du volontariat**, par les structures porteuses des dispositifs dans lesquels ils étaient déjà inscrits : c'est le cas pour les jeunes d'A2F qui étaient sur le dispositif ISPOP, (première cohorte) ou pour les jeunes de l'IPFA inscrits préalablement sur le « chantier école ». **Tous ces recrutements avaient été faits, en amont, par les missions locales.**

Pour la première et la deuxième cohorte d'A2F, sur les 6 retenus sur le dispositif ISPOP et malgré les parcours renforcés (modules de préparation), il y a eu deux abandons dans chaque cohorte. Trois, sur les quatre abandons, étaient motivés par des comportements déviants

Le centre social de la Mano, via la mission locale, a reçu une vingtaine de candidats et en a retenu 13 sur plusieurs critères dont leur disponibilité et leur volonté de tenir leur engagement sur 9 mois pour l'inscription dans le service civique et la préparation du voyage en Guinée. Sur les 13, il y eu trois abandons pendant le parcours, un pour comportement déviant, une autre, enceinte, ne pouvait participer au voyage et rester dans le dispositif, et, le troisième pour refus de séparation avec son amie.

Sur l'IPFA, les huit jeunes mis sur le parcours renforcé ont pu participer au voyage ;

Conclusion : C'est souvent sur des niveaux 6 / 5bis que l'on a rencontré des abandons, et la majorité de ceux-ci a été décidée par la structure organisatrice en raison de comportements déviants ou d'absentéisme.

2.1.2. Les effets du dispositif expérimenté

Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Tableau annexe 10

« De manière générale, êtes-vous content d'avoir participé à ce projet »

Si nous croisons ces résultats incomplets avec les entretiens effectués individuellement et en groupe auprès des jeunes à leur retour, **nous constatons une grande satisfaction générale des jeunes au retour du voyage**. Lors du bilan collectif effectué avec tous les acteurs (plateforme institutionnelle + territoires) voila notamment ce qui a été dit : « *les expériences de mobilité ont engendré du plaisir, du désir de repartir, de l'envie de témoigner* ».

Au-delà de ce constat, au vue du schéma ci-dessous « ce qu'a permis un séjour à l'étranger » Voir le schéma 10 en annexe

On constate que l'essentiel, à leurs yeux, c'est d'avoir découvert une autre manière de vivre et de faire de nouvelles connaissances, bien plus que d'avoir amélioré mon CV ou d'acquérir des compétences professionnelles.

A la question « je pense que cette expérience me sera utile à mon parcours professionnel », 38,8% s'estiment « plutôt pas d'accord ou « pas du tout d'accord » soit parce qu'ils n'étaient pas en capacité de se projeter, soit par manque d'intérêt, constat exprimé aussi lors des entretiens.

Tous les jeunes sont partis dans des mobilités de groupe avec un encadrement « sécurisant » qui a contribué à la réussite de leur séjour.

Au regard du tableau 6 « Qu'est-ce que je redoute le plus dans le séjour à l'étranger ? » Comme lors des entretiens, il semble que les jeunes, mis à part l'obstacle de la langue, avaient peu d'appréhension avant leur départ

Tous, (graphique 6) se sont sentis « bien accompagnés pendant la préparation du séjour ». Ils ont été globalement satisfaits des modules de formation proposés par les membres de la plateforme interculturelle lesquels avaient des méthodes très liées à l'éducation non formelle, méthodes plus adaptées au public en rupture avec l'école et pour la majorité en échec scolaire.

C'est effectivement un point fort de cette expérimentation que ces parcours renforcés où les actions pédagogiques ont permis aux jeunes d'acquérir des points de repères. Ils ont favorisé la projection des jeunes et le désir de partir avec des approches très diversifiées d'activités interculturelles et ceci sur les trois sites. Lors des entretiens avant départ, tous exprimaient une certaine confiance (Voir annexe document 5).

Face à leur départ.

Effets attendus et effets induits/ inattendus

- 1. Les pays en développement ne sont pas nécessairement les destinations prioritaires pour ce public**

Le choc culturel avec la Guinée, malgré la préparation très structurée sur la durée (9 mois) et en lien étroit avec le pays d'accueil a déstabilisé les jeunes au début du séjour. Ceux-ci ont adopté des stratégies de protection et de repli.

Sur les quatre mobilités, c'est la seule qui s'est faite dans un pays en développement. Cela nous amène à questionner cette destination qui pourtant représente un des pays privilégiés des séjours de rupture pour les jeunes de la PJJ selon les deux postulats :

- Dans ces pays, ce public difficile n'a pas la barrière de la langue
- ils vont voir des « plus malheureux qu'eux qui, pour la plupart, s'en sortent avec moins de moyens »

Si cette expérience a été ensuite marquée par des rencontres intenses et des découvertes avec un fort engagement des jeunes dans la vie collective et les activités, elle a été suivie, au retour, par une longue phase d'inertie chez les jeunes. Ils étaient submergés par ce vécu et il a fallu l'intervention d'un psychologue pour en canaliser les effets.

2. La langue n'a pas constitué un obstacle à la réussite des mobilités

Les jeunes de l'IPFA qui sont partis à Hambourg ont bénéficié d'un déblocage linguistique avant le départ et sur place. La qualité de l'accueil, les liens qui se sont installés de jeunes à jeunes dans le Centre Social (Doc Europe : la structure accueillante à Hambourg), l'accompagnement humain pendant tout le séjour, tous ces éléments ont fortement contribué à minorer la difficulté de la langue.

De même, pour les jeunes d'A2F en Roumanie, ils ont aussi bénéficié d'un déblocage linguistique avant et pendant le voyage ; Ce qui les a « gênés », c'est plus le décalage des niveaux de vie et les différences culturelles (Différences culinaires, traitement de la petite enfance) que le handicap linguistique.

3. Hambourg, la langue arabe a servi de médiation entre les jeunes français et allemands

Parmi les imprévus, dans la mobilité à Hambourg, la langue a permis une inversion de rôles et une grande valorisation du jeune magrabin qui participait à la mobilité grâce à ses fonctions de traducteur pour le groupe..

4. L'effet « déclencheur » du voyage n'est pas lié à la durée du séjour mais plus à sa préparation, à l'accueil et à son accompagnement.

Nous avons constaté que les deux mobilités « courtes » (c'est-à-dire la mobilité en Roumanie et la mobilité en Allemagne) ont eu un réel impact sur le vécu des jeunes et leur ont permis de travailler sur eux-mêmes et sur leur projet. Même si chacune de ces mobilités garde sa **spécificité** tant dans les publics bénéficiaires (un public plus urbain sur Saint Nazaire et plus jeune) que dans leur préparation et leur déroulement, force est de constater qu'avec ce public de jeunes en difficulté, **des mobilités courtes, semblent adaptées et suffisantes pour initier l'envie d'aller plus loin.** Quant à la mobilité de Nozay en Guinée, les trois semaines ont permis une offre plus variée pour la découverte des gens et des lieux mais l'obligation de vivre ensemble pendant trois semaines a souvent pesé sur les membres

du groupe. (Voir annexe p18 « ce que le jeune redoute vs les difficultés rencontrées lors du séjour »).

5. Les mobilités collectives contribuent à rassurer ces jeunes en grande difficulté.

Lors des journées de restitution des voyages sur les trois sites avec les encadrants, tous ont mentionné le fait que, pour la majorité des bénéficiaires, ceux-ci n'auraient pas été en capacité de partir seuls. Il ne faut pas nier pour autant les grands moments de « tension » qui intervenaient périodiquement et que les encadrants devaient « gérer » (voir annexe mentionnée ci-dessus).

6. Le choix des encadrants est un facteur essentiel de la réussite des mobilités de groupe.

Les jeunes ont été accompagnés par les formateurs qui les avaient suivis et accompagnés dans les parcours renforcés. La connaissance mutuelle a été un grand facteur de réussite même si, pour les encadrants, vivre 24/24 avec ce public représente un vrai défi.

Gouvernance et coordination d'acteurs

Dans ce chapitre, notre objectif est d'analyser les logiques partenariales de la mise en place et de la mise en œuvre du dispositif. De la description et de l'analyse de la dynamique de la plateforme seront décrits les enseignements tirés de l'expérimentation. Ils seront présentés comme effets structurants.

L'observation et la gouvernance et de la mise en réseaux dans cette expérimentation nous permet d'en tirer quelques enseignements.

En nous appuyant sur les travaux des sociologues de l'innovation Michel Callon et Bruno Latour « Evaluation des politiques publiques de la recherche et de la technologie » nous partons des prémices du projet expérimental pour retracer ensuite le chemin de l'assemblage partenarial.

Dans cette expérimentation, nous avons deux niveaux de partenariat ; Le premier, celui de la plateforme institutionnelle est un partenariat préexistant à l'expérimentation.

1) Une plate forme militante et civique

Cette plateforme a été mise en place en 2008, elle est donc antérieure à l'expérimentation et a pour objectif de rassembler tous les acteurs du territoire (acteurs associatifs, institutions, collectivités territoriales) travaillant sur l'interculturel.

Elle est composée de deux institutionnels ; la DRJSCS et du Conseil Général, d'associations d'éducation populaire : les CEMEA et les FRANCAS, d'associations culturelles travaillant sur le développement solidaire : Guinée 44, la MCM (Maison et Citoyen du Monde) et des centres de ressources comme le CID.

Ce partenariat s'est construit dans le temps avec un processus de cooptation. Tous se revendiquent de l'éducation populaire.

Une plateforme cimentée par une charte commune

Pour témoigner de leurs valeurs, tous les membres de la plateforme ont élaboré une *charte commune* dont les principes majeurs sont: participation, solidarité et mutualisation. Ces trois

principes sont déclinés de façon transversale dans cette charte, validée par tous les acteurs de la plateforme.

Un portage institutionnel reconnu

La plateforme, puis l'expérimentation sont portées par la DRJSCS de Nantes

- Place symbolique de l'état régalien qui témoigne de l'engagement civique de la plateforme
- Personnalité et engagement de la coordonnatrice (médiatrice et facilitatrice)
- Idée de « neutralité » qui garantit que les membres de plateforme sont au même niveau Cette posture est appréciée des acteurs car elle évite la possibilité d'une mise en concurrence entre eux.

Par ailleurs, l'implication du CG 44 est aussi très reconnue par son rôle de financeur mais aussi par la personnalité de Sophie Bourré, qui coordonne aux côtés de Catherine Liabastre. La reconnaissance du Conseil général conforte l'enjeu de neutralité et les dimensions civiques et institutionnelles de la plateforme.

2) Un collectif mis à l'épreuve d'une expérimentation

L'expérimentation : une opportunité de traduction de la plateforme sur le terrain

L'expérimentation a permis une mise en pratique des principes énoncés par la plateforme dans la charte commune avec trois spécificités nouvelles :

1. De nouveaux publics

La priorité de l'expérimentation porte sur les publics en difficultés et la réponse à l'appel à projet de la DRJSCS, avec ses contraintes de temps, a eu pour conséquence l'absence de questionnement de la plateforme sur ces nouveaux publics.

3) Ceci a eu pour effet :

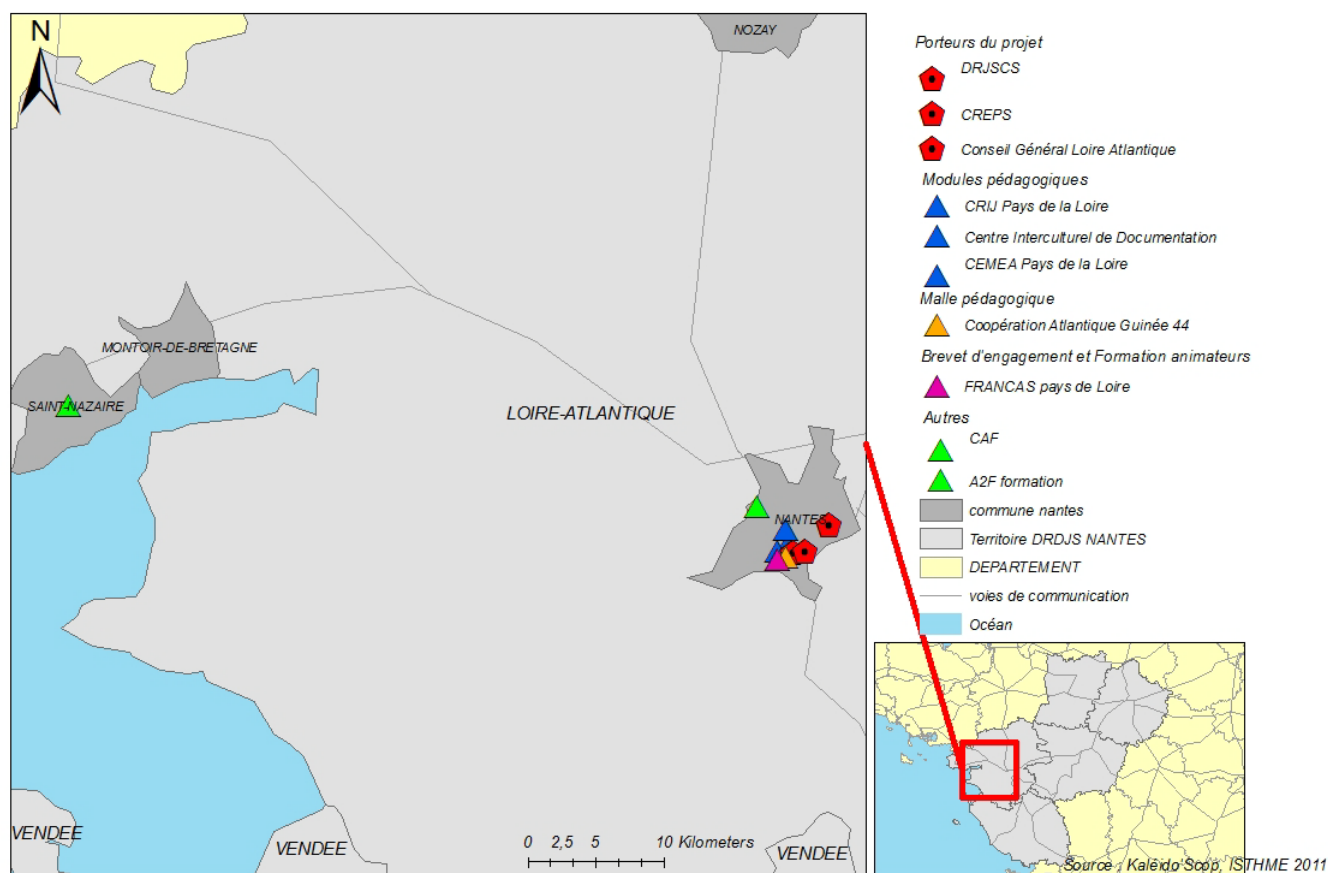
- Le manque de réflexion transversale de tous les partenaires sur les conséquences induites à travailler avec ce type de jeunes. Les associations d'éducation populaire comme les partenaires institutionnels n'avaient pas de pratiques antérieures avec ces publics.
- La mise en place d'outils de formation à destination de ces jeunes souvent inadaptés et réajustés « sur le tas ».

2. De nouveaux territoires

La plateforme institutionnelle a choisi un ancrage territorial très varié pour les lieux d'expérimentation en raison de :

- la diversité géographique du territoire : un pôle rural au nord du département, Nozay, un pôle rural au sud, le pays de Retz, un pôle urbain, Saint Nazaire
- la pluralité des structures: Un centre socio-culturel, la Mano à Nozay et deux centres de formation, IPFA à Saint Nazaire et A2F dans le pays de Retz

Projet NANTES : Plate-forme interculturelle et solidaire : Membre de la commission pédagogique



3. La mobilité internationale et de nouveaux partenariats

La pratique de la mobilité internationale et l'existence de partenaires étrangers n'ont pas été une priorité dans le choix des lieux d'expérimentation sur le territoire : A2F n'avait pas l'expérience de la mobilité et ne disposait d'aucun partenaire étranger, raison pour laquelle la mobilité de la première cohorte a été partiellement improvisée très tardivement. . Pour l'IPFA, c'est la structure accompagnatrice : les CEMEA qui a fourni le partenaire allemand d'où une ambiguïté entre l'opérateur et la structure partenaire. Seul le centre socio culturel LaMano à Nozay travaillait depuis dix ans avec un partenaire en Guinée.

La charte commune : un témoignage de la dynamique de la plateforme

Les nouvelles priorités, citées ci-dessus, n'ont pas été questionnées dans la charte. C'est particulièrement la question des publics que les acteurs associés au projet estiment avoir négligé dans leur travail collectif.

Or, selon les spécialistes de l'innovation, il faut, dans un premier temps, bien identifier chaque paramètre. Dans le cas de cette expérimentation, cette étape n'a pas été abordée, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de reproblématisation sur le nouveau public et sur les conséquences induites par la mise en place de ces mobilités sur les pratiques des membres de la plateforme. Les débats ont été plus sur la pertinence d'intégrer la dynamique de l'expérimentation sociale (réponse à l'appel à projet) que sur les conséquences opérationnelles. Celle-ci est restée, dans l'esprit des partenaires de la plateforme institutionnelle, qu'un moyen au service de l'acquisition des compétences permettant aux

jeunes de vivre l'interculturalité et l'engagement solidaire. Il n'y a pas eu de débat sur ce malentendu fondateur entre les exigences stipulées dans l'appel à projet et les priorités fondatrices de la plateforme institutionnelle.

4) Des mises en réseaux non abouties

Il est essentiel, selon les sociologues Callon et Latour, que le porteur de projet identifie « aussi finement que possible l'environnement actoriel des partenaires » et, dans ce cas, plus précisément, « l'environnement actoriel » des territoires expérimentaux.

En ce qui concerne les territoires expérimentaux, compte tenu des objectifs posés par l'expérimentation, le choix de ces mêmes territoires devaient reposer sur 3 questionnements essentiels :

- Ont-ils la connaissance et la pratique de ce nouveau public ?
- Ont-ils des partenaires étrangers avec lesquels ils ont déjà travaillé ?
- Ont-ils des partenaires locaux susceptibles de rentrer sur une plateforme multi acteurs ?

En fait, sur les quatre sites identifiés, (Nozay, Machecoul, Saint Nazaire et Malakoff) seul le site de Nozay remplissait tous ces items. Il n'avait pas la connaissance du nouveau public mais il a recruté une conseillère de la mission locale, expérimentée dans l'accompagnement de ce public, comme formatrice sur toute la durée de l'expérimentation. Il n'en demeure pas moins que l'équipe du centre social la Mano a dû fournir de gros efforts d'adaptation pour suivre cette expérimentation inédite sur leur territoire.

Ces constats expliquent plusieurs problèmes rencontrés qui auraient pu être évités ; or, ceux-ci ont généré des incompréhensions et des retards dans le calendrier :

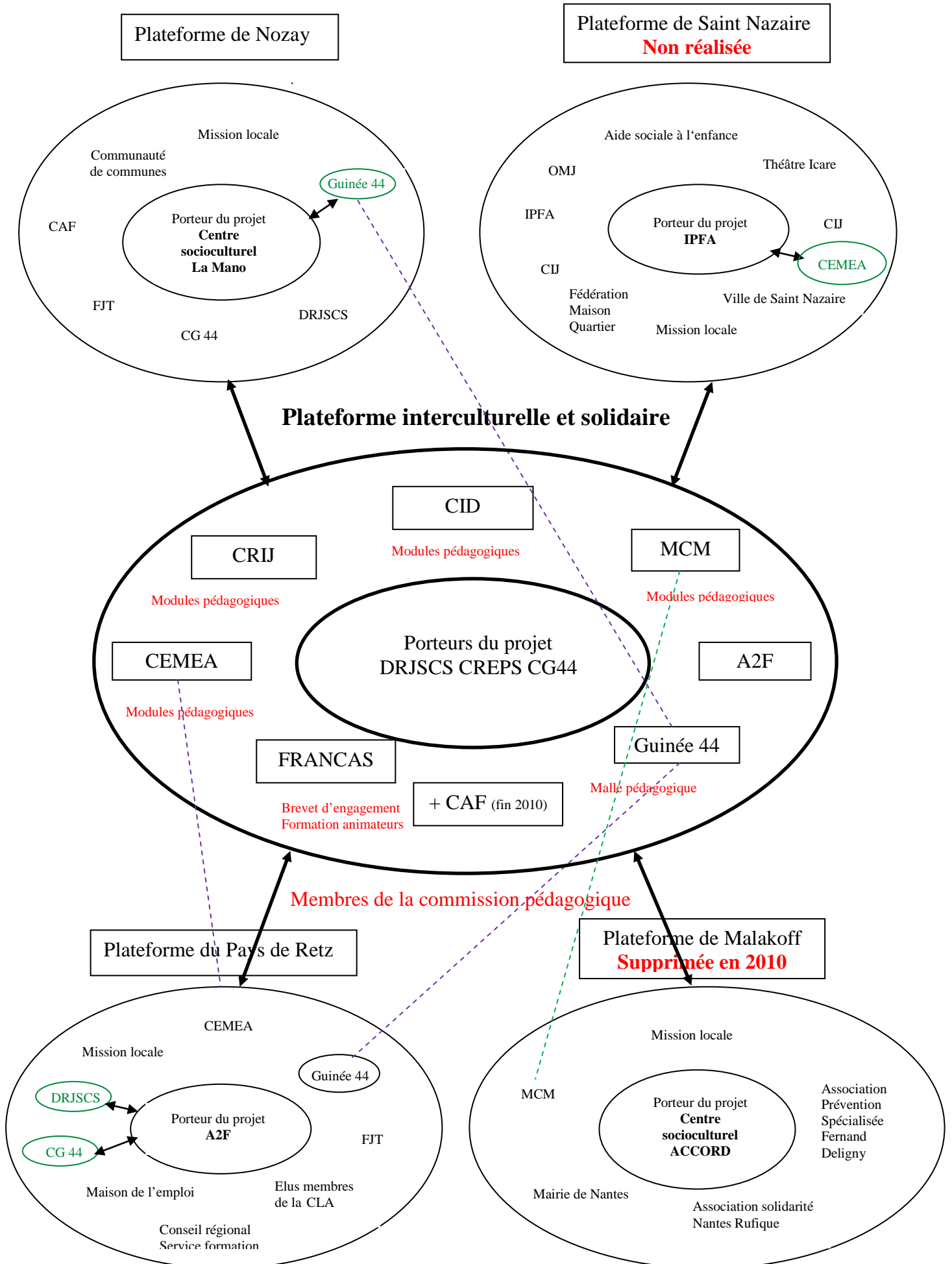
Pour la première cohorte, la plateforme d'A2F (qui n'avait pas de partenaire étranger) a fourni un gros travail de préparation à la mobilité mais le lieu de cette mobilité n'a été connu des jeunes et des encadrants qu'une quinzaine de jours avant, les privant d'une construction partenariale et transformant cette expérience de mobilité en « voyage découverte » ; Ils ont modifié ce handicap dans la deuxième cohorte et impliqué le partenaire dès le début du parcours renforcé.

L'IPFA à Saint Nazaire a été identifié très tardivement dans le calendrier de l'expérimentation et n'a pu constituer une plateforme partenariale pour le suivi de l'expérimentation.

Si on s'interroge sur la nécessaire mise en réseau des acteurs de l'expérimentation, celle-ci suppose, selon les sociologues, l'élaboration d'un « bien commun » réunissant tous les acteurs autour de la question posée, moment essentiel pour la durabilité du projet. Les acteurs des territoires et de la plateforme institutionnelle se sont rencontrés sur trois demi-journées pendant toute la durée de l'expérimentation alors que la plateforme se réunissait tous les mois /tous les mois et demi. Certes, plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : le problème de la distance : il est difficile d'avoir les acteurs qui sont à plus d'une heure du lieu de réunion, le problème du temps : la nécessité de respecter le calendrier a mis tous les acteurs sous tension.

Voici le schéma qui montre tous les acteurs impliqués et le mode de circulation.

Expérimentation Hirsch site de Nantes



Le fonctionnement s'est fait de la plateforme institutionnelle vers les territoires et ce constat a eu deux conséquences :

- La faible implication des territoires dans **l'élaboration des outils** qui leur étaient destinés. Ce travail a été porté par des organisations compétentes dans la mobilité internationale. Cependant, il n'a pas fait l'objet d'aller-retour qui aurait pu confronter les outils mis à disposition et les pratiques de terrain. Le schéma de transmission de ces outils a été principalement vertical sans une démarche qualité qui questionnait la pertinence de ces outils auprès des publics impliqués dans l'expérimentation.
- L'absence de circulation réticule entre les territoires qui permettait de travailler sur du comparatif et d'optimiser l'expérimentation.

Dans le premier cas, nous pouvons prendre pour exemple la formation de formateur. Celle-ci a été construite très méthodiquement avec plusieurs acteurs de la plateforme institutionnelle après un grand travail de concertation et de nombreux aller/retour entre membres de la plateforme institutionnelle. Elle était destinée initialement, au formateurs des territoires mais, en raison du retard pris dans son élaboration et en raison surtout de l'absence d'implication des destinataires, ses effets ont été très décevants pour les bénéficiaires et de faible utilité immédiate car elle ne prenait pas en compte le public très spécifique de l'expérimentation.

Quant au deuxième constat, **en raison de la très grande autonomie laissée aux territoires**, ils n'avaient, dans les faits, peu d'éléments en commun : des mobilités qui se sont faites à des temps différents sur des durées et des destinations, elles aussi, différentes et des jeunes mis sur des dispositifs publics eux aussi différents, dans la durée et sur leurs contenus. Deux éléments leurs étaient cependant commun et auraient pu justifier l'amorce d'un réseau transversal : ils travaillaient sur le même public et ils « expérimentaient » d'ailleurs avec beaucoup d'opiniâtreté, la mise en place de plateformes locales et leur implication dans le pilotage de l'expérimentation.

Un espace d'engagement et le déplacement des pratiques

Il faut cependant rappeler l'effort fourni par tous les acteurs, et particulièrement sur les territoires pour mener à bien les mobilités et le travail de liaison assuré par le porteur de projet entre les territoires et la plateforme institutionnelle.

Tous parlent d'un engagement qui dépasse leur cadre professionnel, que cela concerne des heures investies dans les projets, mais aussi des compétences mobilisées. On pourrait parler de militantisme.

A l'unanimité, ils estiment avoir mobilisé de nouvelles compétences qui leur ont permis de revisiter leurs pratiques « quotidiennes » et leurs spécialités. Sur les territoires, ils estiment avoir revisité progressivement les pratiques partenariales ; ainsi, ont été investies des structures avec lesquelles ils n'avaient pas l'habitude de coopérer. Par exemple, la CAF a été amenée, par ces projets, à revisiter ses pratiques sur ses publics cibles à travers une coopération avec de nouveaux partenaires.

3. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

3.1. Caractère expérimental du dispositif évalué

Les conditions scientifiques requises pour que le caractère expérimental du dispositif ait été validé par le FEJ n'ont ici jamais été réunies, faute d'une population représentative suffisante. Suite à l'observation des différentes cohortes, nous avons pu faire des constats et renforcer nos analyses par la lecture d'ouvrages de référence sur la question. Nous n'avons pu aller plus loin en raison de la très grande diversité des territoires entre eux.

3.2. Éléments de transférabilité du dispositif et changement d'échelle

L'expérimentation « un parcours interculturel pour l'engagement solidaire » est riche d'enseignement pour le développement de politiques publiques soucieuses de démocratiser l'accès à la mobilité européenne.

Au niveau des jeunes :

Comme il a été fait dans cette expérimentation, pour ce public JAMO, il faut une double **sécurité** :

- **Sécurité grâce aux dispositifs publics** comme le service civique à Nozay (La Mano) ou le dispositif IFOP à Machecoul.(A2F)
- **Sécurité dans la durée.** Tous les jeunes de Saint Nazaire à l'IPFA étaient sur un chantier école. C'est un dispositif individuel de préparation à la mise à l'emploi donc une partie des jeunes qui ont été mis sur les parcours renforcés ne sont pas partis car ils ont quitté la structure pour cause d'embauche. De même pour le parcours IFOP, dans la deuxième cohorte, un des jeunes a quitté pour cause d'embauche.

Concernant le portage du projet

Le portage bicéphale exercé par la puissance publique (DRJSCS) et une collectivité territoriale (Le C.R de Loire Atlantique) a été reconnu et apprécié par tous les acteurs (annexe gestion de projet) .Cependant, il faut lister le cahier des charges et définir le partage des tâches en cas de portage à deux têtes en leur adjoignant des personnes informées de l'avancée du projet et susceptibles d'assurer la relève. Le pilotage d'**une expérimentation comme celle-ci, pour être menée à bien, ne doit pas reposer uniquement sur une personne** comme cela s'est souvent passé compte tenu de l'indisponibilité de la seconde pour raison de charge professionnelle.

Pour le porteur de projet, la prise en compte de la charge administrative doit être, elle aussi anticipée afin d'éviter au porteur de craquer sous les obligations administratives. Il faudrait mettre à disposition une personne en charge uniquement de l'administratif.

Il faut réfléchir très en amont à la dimension partenariale, surtout lorsqu'il y a deux niveaux de plateformes.

Concernant les jeunes

Il faudrait plus impliquer les jeunes dans l'expérimentation, et, pourquoi pas, mettre un des leurs sur les plateformes. Le graphique portant sur la gestion projet en annexe met cette question en avant.

Dans les trois phases de ce projet : la préparation des jeunes / l'accompagnement à la mobilité/ la valorisation des acquis. Il faut anticiper le déroulement de cette troisième phase, difficile avec ce public « volatile » qui, une fois sorti du dispositif tend à disparaître. Outre le brevet de l'engagement, qui n'a pu être complètement généralisé, il faut imaginer un accompagnement plus structuré du jeune dans la phase »post «.

Concernant les partenaires européens,

Il faut les impliquer le plus en amont possible du parcours afin de faciliter et sécuriser la mobilité des jeunes.

3.3. Intervention de l'évaluateur en amont du projet

L'évaluation quantitative, annoncée en amont du projet, a rencontré de grosses difficultés pour recueillir les données.

- Parce que les acteurs n'étaient pas habitués à remplir les questionnaires en ligne. L'évaluatrice a contourné ces difficultés en envoyant des formulaires papier.
- Parce que celle-ci a parfois rencontré une certaine méfiance, les acteurs refusant ou craignant de transmettre certaines données sur les jeunes.
- Enfin parce que ses nombreuses relances sont restées sans réponse, raison pour laquelle le rapport final de l'évaluation quantitative est souvent incomplet et parfois erroné.

3.4. Intervention de l'évaluateur pendant le projet

L'évaluatrice qualitative a été très présente tout au long de l'expérimentation et en général bien acceptée des acteurs, tant sur la plateforme que sur les territoires. Les deux porteurs de projet ont été très coopératifs et attendaient des évaluateurs souvent une posture de conseil ; Les questionnements suscités par l'évaluatrice ainsi que les différents focus group ont permis aux acteurs d'intégrer l'évaluation dans la démarche de l'expérimentation et de travailler sur leurs pratiques.

Lors de la restitution de l'évaluation finale avec tous les acteurs, ceux-ci se sont mis dans une posture défensive et cela a partiellement entravé le travail réflexif (qui s'imposait pourtant à la fin du projet).

La pérennisation des outils créés pour l'expérimentation et la volonté des acteurs des plateformes expérimentales de poursuivre leur travail en commun auraient pourtant permis l'élaboration d'un bilan plus en demi-teinte.

4. CONCLUSION GENERALE

Cette expérimentation est riche en enseignements, tant au niveau des jeunes bénéficiaires que de l'ensemble des acteurs mobilisés ;

Au niveau des jeunes «en difficulté », il est clair qu'ils constituent un public qui mérite toute l'attention des acteurs publics et privés car ils sont, à des degrés divers, un public en exclusion ; Cette expérimentation a, délibérément et courageusement travaillé avec ce public prioritaire ce qui a provoqué des incidences non négligeables sur le projet :

En effet, face à ce public, l'ensemble des acteurs qui travaillait avec la jeunesse s'est trouvé démuné car ces jeunes sont hors du circuit associatif et n'apparaissent pas ou très peu dans les structures habituelles de prise en charge de la jeunesse. La volonté de travailler avec eux n'a pas suffi et les outils de formation imaginés n'étaient pas immédiatement transférables, il a fallu que les acteurs se forment et s'adaptent.

L'expérimentation de la plateforme interculturelle et solidaire a sous-estimé cette difficulté et, dans une durée si contrainte, l'adaptation à ce nouveau public a été très chronophage.

Cette expérimentation est partie d'une plateforme préexistante marquée par un fort militantisme et des valeurs inscrites dans une charte commune. La notion de « mobilité » a gardé son sens premier, c'est-à-dire l'ouverture à l'autre et la prise en compte de l'altérité. La charte n'ayant pas été revisitée, l'inscription du voyage tel qu'imposé dans l'appel à projet est restée souvent en second plan.

Si le nombre des jeunes bénéficiaires est très en deçà des objectifs fixés, il faut cependant mettre en avant tout le travail partenarial qui s'est tissé tout au long de cette expérimentation, tous les outils qui ont été créés, lesquels augurent un prolongement de l'action bien au-delà des deux années écoulées ;

Malgré toutes les difficultés rencontrées au cours de cette expérimentation, le territoire a témoigné de sa capacité à fédérer des compétences variées nécessaires à l'accompagnement et au suivi des mobilités pour des jeunes en difficulté.



BIBLIOGRAPHIE

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001.

Centre documentaire de la PJJ. *Etude de compte-rendus de voyage de jeunes de la PJJ*.

Conseil scientifique de Fonds d'expérimentation pour la jeunesse pour la période mai 2009-décembre 2010.

CREDOC, *Politique locales de la jeunesse et expérimentations sociales*, Cahier de recherche n°266, décembre 2009.

Dhume, F., *La coopération dans l'action publique. De l'injonction de faire ensemble à l'exigence de commun*, Paris, L'Harmattan. 2006.

ESPRIT, *Forces et faiblesses de la participation (Extraits) De la petite démocratie et la grande démocratie, De la concertation au pouvoir effectif de citoyens. Le concept de participation : l'échelle de participation selon Arnstei.*, juillet 2006.

Kaufmann, V., *Mobilités et Réversibilités : vers des sociétés plus fluides ?*, *Cahiers internationaux de sociologie*, P.U.F., 2005.

Latour, B., *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte. 1992.

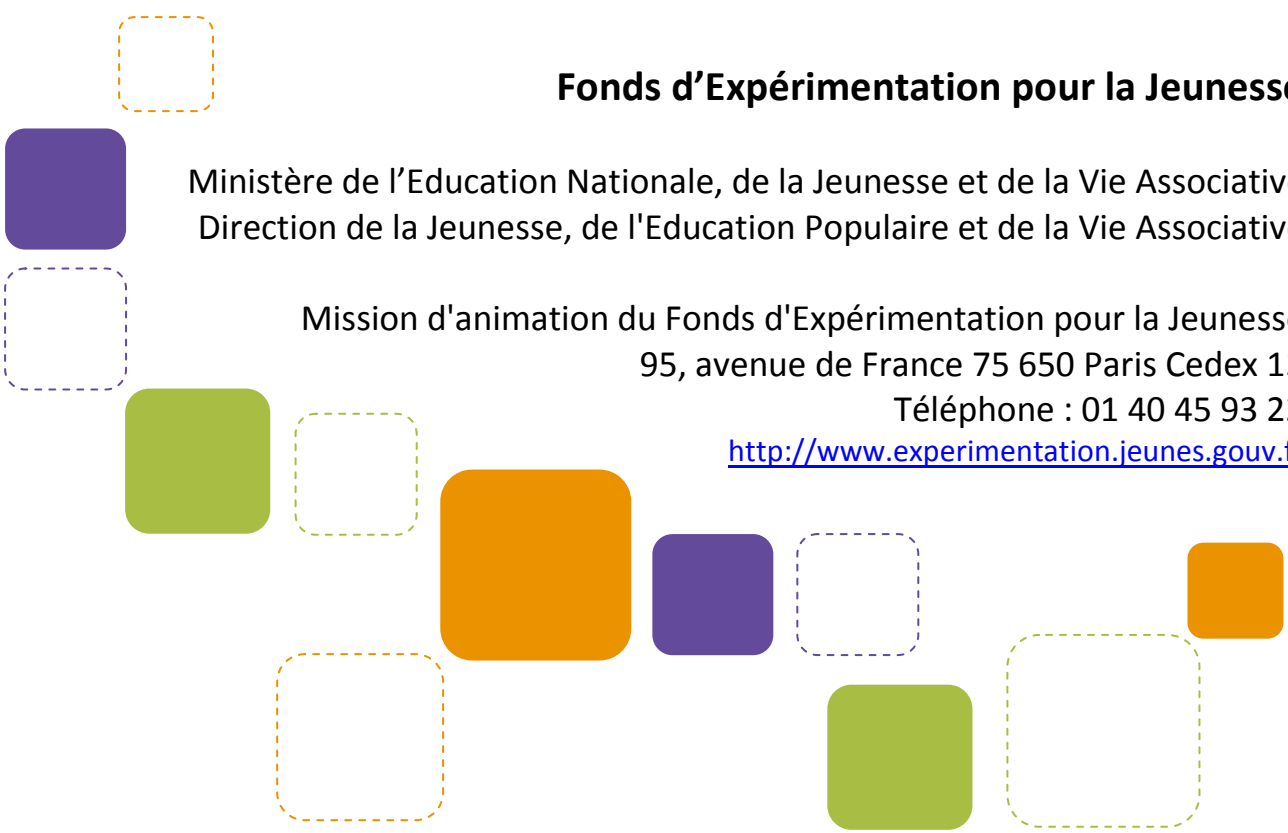
Laville, J.-L., Sainsaulieu, R., *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer. 1997.



ANNEXES

Voir annexes quantitatives jointes à ce document.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>